

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 17 mai 2019 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 19 AVRIL 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 19 avril 2019.

2. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION VÉHICULE LÉGER – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 7 mai 2019 en annexe et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Acquisition d'un véhicule léger" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit SAN MAZUIN ACHENE SPRL, rue du Chêne, 26 à 5590 ACHENE, pour le montant d'offre contrôlé de € 18.181,41 hors TVA ou € 21.999,51, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-52.

3. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION VÉHICULE UTILITAIRE – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 7 mai 2019 annexé et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Achat d'un véhicule utilitaire" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit D'IETEREN SA, Rue Du Mail 50 à 1050 Bruxelles, pour le montant d'offre contrôlé de € 24.324,04 hors TVA ou € 29.432,09, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-52.

4. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION VÉHICULE TRANSPORT PERSONNEL – NOUVELLE ÉCHÉANCE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de poursuivre la procédure visant l'attribution du marché "Achat d'un véhicule de transport" suivant la procédure de passation choisie (procédure négociée sans publication préalable) ; De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable : Groupe Crucifix (Garage Mosan Motor), rue Saint-Jacques, 359 à 5500 Dinant – Garage Lange SA, rue Saint-Jacques, 327 à 5500 Dinant – Garage Lampecco SA, Grand route de Ciney, 41 à 5503 Dinant – Dinant Motor – Garage Opel, Rue Fétis, 53 à 5500 Dinant – Renault Belgique s.a. (Marché FORCMS), Avenue du Port, 138 à 1000 Bruxelles ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 3 juin 2019 à 13h00 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-52.

5. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION TENUES DE CASERNEMENT – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 13 mai 2019 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché de base au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Cerbull Belgium, boulevard Paepsem, 11 B à 1070 Anderlecht, pour le montant d'offre contrôlé de € 48.100,00 hors TVA ou € 58.201,00, 21% TVA comprise. La reconduction est attribuée aux mêmes conditions que celles prévues dans le marché de base ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2019, article 351/124-05, à concurrence du crédit disponible.

6. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION ET INSTALLATION CLIMATISATION À PHILIPPEVILLE – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 14 mai 2019 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Fourniture et placement d'une climatisation pour le poste de Philippeville" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du rapport qualité/solutions/prix), soit Aj-Air sprl, Route d'Achêne 7 à 5561 Houyet, pour le montant d'offre contrôlé de € 6.219,25 hors TVA ou € 7.525,30, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 3513/723-60.

7. MARCHÉ PUBLIC - ACQUISITION DÉTECTEURS GAZ ET APPAREILS RESPIRATOIRES – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 7 détecteurs gaz et 35 appareils de protection respiratoire à la société Dräger de Wommel, selon le devis du 9 mai 2019

d'un montant total de 82.205,65 € TVAC ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

8. ACQUISITION DE 4 PNEUS POUR POMPE DINANT – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'acquisition de 4 pneus Michelin pour la pompe 1 de Dinant selon le devis de la société GATEZ, pour un montant de 3.256,35 € TVAC ; D'engager cette dépense à l'article budgétaire 351/127-02.

9. ENTRETIEN ASCENSEUR CINEY – OFFRE ET CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le contrat d'entretien pour l'ascenseur de la caserne de Ciney, selon la proposition de la société SCHINDLER SA, pour un montant annuel de 1.370,37 € TVAC et une durée de 4 ans ; D'engager cette dépense à l'article budgétaire 351/125-02.

10. ENTRETIEN ASCENSEUR COUVIN – OFFRE ET CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le contrat d'entretien pour l'ascenseur de la caserne de Couvin, selon la proposition de la société KONE BELGIUM SA, pour un montant annuel de 2.036,55 € TVAC, et une durée de 7 ans ; D'engager cette dépense à l'article budgétaire 351/125-02.

11. FACTURES AMBULANCES – RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir les deux factures contestées, estimant que l'arrêté royal du 28 novembre 2018 relatif à la facturation est bien d'application et que les conditions de facturation sont bien remplies.

12. PRIME D'OPÉRATIONNALITÉ – RECTIFICATIONS (2)

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur les récupérations à effectuer par service RH pour les primes d'opérationnalité indument calculées pour deux agents depuis le 1^{er} janvier 2015 ; De proposer un plan de remboursement souple et le moins contraignant possible aux agents concernés.

13. DOSSIERS RH – AVIS AVOCAT ET DÉCISION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de suivre la procédure proposée par Maître BARTHELEMY pour les dossiers liés à des récupérations de paiements indument versés ou mal calculés.

14. PROCÉDURE ACHAT ORDINAIRE – DÉLÉGATION ENGAGEMENTS - PROPOSITION MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas modifier sa décision relative à l'engagement des dépenses, en rappelant qu'il n'est pas indispensable d'obtenir 2 offres mais bien de prouver qu'au moins 2 offres ont été demandées (en tenant compte de la localisation des fournisseurs) ; d'inviter le service Logistique à préparer des marchés publics pour les achats récurrents.

15. RECRUTEMENT AMBULANCIERS – BUDGÉTISATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter le point à une prochaine séance afin de permettre au Commandant de présenter un état des lieux des besoins en personnel.

16. PERSONNEL ADMINISTRATIF – MODIFICATION INTERRUPTION DE CARRIÈRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord pour que le 1/5^e temps d'interruption de carrière d'un agent administratif soit pris le mercredi au lieu du lundi, à partir du 27 mai 2019.

17. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de secours de Dinant, à la date du 31 mai 2019.

18. PERSONNEL OPÉRATIONNEL - DÉMISSION SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – RECTIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler sa décision 22 mars 2019 relative à la démission d'un adjudant volontaire ; D'acter la démission d'un adjudant volontaire au Poste de secours d'Yvoir, à la date du 1^{er} juillet 2019.

19. MISE À DISPOSITION ART. 60 POUR LA NAVETTE – CHOIX DU CANDIDAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter le premier candidat mais pas le second ; de marquer son accord sur la sélection d'un deuxième candidat sous art. 60, sous réserve des propositions à faire par les CPAS concernés.

20. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES CASERNES – SITUATION BEAURAING

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'inviter le Bourgmestre de Beauraing à la prochaine réunion du Collège afin de discuter de ce dossier.

21. BAIL EMPHYTÉOTIQUE BEAURAING – SITUATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'inviter le Bourgmestre de Beauraing à la prochaine réunion du Collège afin de discuter de ce dossier.

22. CASERNE DE ROCHEFORT – TRAVAUX NÉCESSAIRES AU PARKING

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'écrire à la ville de Rochefort concernant la dégradation du parking arrière et de préparer, pour une prochaine séance, un rapport sur le transfert de la caserne de Rochefort.

23. CASERNE DE DINANT – PARTICIPATION DE L'AMICALE AUX FRAIS TV ET INTERNET

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prendre en charge le montant de base pour la TV et l'internet, à savoir 55,44 €, et de proposer que l'amicale de Dinant prenne en charge le solde ; de confier au Comptable spécial le soin de déterminer les modalités pratiques les plus adéquates.

24. AGENDA CCB – CHANGEMENT DE JOUR

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter ce point.

25. RAPPORT TRIMESTRIEL DU COMMANDANT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant et entend ses explications.

26. MODIFICATION STATUT ADMINISTRATIF ET PÉCUNIAIRE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL - AR 13 AVRIL 2019 – INFORMATION

Le Collège de zone est informé des dispositions de l'arrêté royal du 13 avril 2019 modifiant les statuts administratif et pécuniaire du personnel des zones de secours, ainsi que l'arrêté formation.

27. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du lot 6 (partie) « Armoire transfert » selon les devis des sociétés OpeniT, pour un montant de 171,82 € TVAC, et Rexel, pour un montant de 251,59 € TVAC ; D'approuver la commande du lot 9 (partie) « Divers câblage » selon le devis de la société Computerland pour un montant de 369,05 € TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire, article 351/742-53.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN